

Le Maillochin



Bulletin municipal • Décembre 2021



Chères Maillochaines, Chers Maillochains,

Au mois de septembre des travaux de rénovation ont été réalisés à la Chapelle. Ce lieu bien connu mérite un peu d'histoire.

Prieuré de Notre-Dame de la Perthe

Le prieuré de Notre-Dame de la Perthe était de l'ordre de saint Benoît et dépendait de l'Abbaye d'Auchy-les-Mines en Picardie (Hauts-de-France). L'Évêque de Troyes y avait droit de visite et de procuration. Le Monastère était situé sur le territoire de la commune, à environ trois kilomètres au nord-est de Romaincourt, (ancien petit nom du Petit Mally), dans un vallon assez aride, sur les coteaux où poussaient quelques genévriers et sapins.

On ne connaît pas la date précise de la fondation du Prieuré de la Perthe, les titres qui l'établissent doivent se trouver aux archives du Pas-de-Calais, mais il reste aux archives de l'Aube une pièce datée du 24 juillet 1454 par laquelle l'Abbé de Moncetz constate qu'à cette époque un pèlerinage avait lieu tous les ans à la Chapelle, jour de l'Annonciation, et que Waleran de Chatillon, Seigneur de Dampierre, avait établi une confrérie dont tous les membres devaient venir au pèlerinage et verser une offrande de quatre deniers.

A la Révolution, tous les biens et bâtiments du Prieuré furent aliénés et vendus comme bien nationaux.

Les héritiers Lorin qui, vers 1860, possédaient la propriété sur laquelle était la Chapelle, étaient chargés de l'entretien du monument.

De nos jours, le pèlerinage à Notre-Dame de la Perthe se célèbre le 8 septembre, jour de la nativité de la Vierge Marie.

Je vous invite à visiter ce petit trésor niché au milieu des plaines céréalières. Pour y accéder, prendre la direction de Poivres, tourner à gauche, un peu après le cimetière de Sainte-Suzanne et emprunter le chemin blanc sur 2,500 km.

Jean-Claude ROBERT, Maire



Travaux réalisés



Depuis le 11 janvier dernier, la commune a réalisé l'aménagement de la rue du Général-de-Gaulle, entre la rue Pasteur et le camp militaire. Ces travaux avaient pour but de procéder à l'enfouissement de l'ancien réseau public d'électricité (suppression des lignes aériennes à hautes et moyennes tensions), des lignes téléphoniques, ainsi que le remplacement des anciennes canalisations d'eau datant de l'année 1938. Les anciens poteaux électriques ont été remplacés par des boîtiers, et de nouveaux candélabres à LEDs ont été installés.

La rue du Général-de-Gaulle est de nouveau accessible aux automobilistes, aux commerçants, et à la liberté de circuler pour les piétons. Les riverains ont enfin retrouvé le calme et la tranquillité. Nous vous adressons tous nos remerciements pour la patience et la compréhension dont vous avez fait preuve durant cette période.

Installation d'un préau à la crèche

En mai, un préau a été créé, une partie du sol a également été aménagée sur une surface de 200 m², et de nouveaux jeux de plein air ont été installés.



De ce fait, les enfants peuvent profiter pleinement des activités extérieures et se protéger en cas de pluie, ou de soleil intense. Pour ajouter un peu de verdure, un arbre d'ornement (variété *Morus Bombycis* ou Murier à feuilles de platane) a été planté par l'Entreprise NINET.



Nettoyage et déblaiement du clocher de l'église

Suite à l'effondrement du clocher de l'église Saint-Martin qui s'est produit pendant l'année 1906, causant de nombreux dégâts, des tonnes de gravats jonchaient le sol, et, par les interstices de la toiture, les pigeons qui se réunissaient, déposaient leurs déjections qui s'infiltraient dans le clocher. Concernant la toiture, toutes les fissures ont été colmatées.

Grâce à un élan de solidarité suscité par Monsieur Dezuter, des Conseillers municipaux, aidés de bénévoles, se sont associés aux agents municipaux pour procéder aux travaux de déblaiement et de nettoyage. Le clocher a pu être libéré de 20 tonnes de gravats, et environ 500 kg de fientes de pigeons, tout ceci à descendre par seaux et sacs, dans un escalier étroit en colimaçon et comptant 37 hautes marches.



Actuellement, une Association a entrepris de rafraîchir l'intérieur de l'église : rénovation des voutes, d'une partie des pavés au sol etc...

Félicitations et remerciements à tous les participants pour tout le travail accompli.

La commune en pleine expansion

Après l'aménagement de l'ancienne école qui comportera deux commerces, un bureau et un logement, ainsi que la construction de 2 maisons rue Auguste-Renoir, et 2 autres maisons rue du Général-de-Gaulle, très prochainement un lotissement composé de 10 parcelles verra le jour.

Construction du lotissement de 10 parcelles de terrain à bâtir rue des Vignettes, et prolongement de la rue Jacquier

Le terrain est situé à proximité de Maxi Marché et s'étend sur une superficie de 9617 m² dont 7000 m² réservés à la construction de 10 lots de différentes surfaces allant de 615 à 909 m². La surface restante étant réservée pour les espaces verts, les parkings et des aménagements divers.

Les travaux débuteront au début du mois de novembre, la commercialisation pourrait se faire dès la fin de l'année. Pour tout renseignement, s'adresser à la mairie

Coût des travaux : 230 000 € TTC - et 52 000 € (voirie rue Nicolas-Jacquier)

Prochains travaux à l'étude

Réhabilitation de la gendarmerie

Le projet est de transformer l'ancienne gendarmerie en cellules commerciales, et sera aménagé en logements à l'étage.

Vie municipale et actualités

Départ d'une conseillère municipale

Le nombre de conseillers municipaux est désormais composé de 18 élus au lieu de 19. Madame Sabine POMAREL a quitté le conseil municipal pour cause de déménagement. Nous lui transmettons tous nos vœux pour la réussite de ses projets.

Réouverture des salles : les salles du Jard et du Stade sont de nouveau accessibles à la location aux conditions habituelles.

Dates des élections 2022

Les prochaines élections auront lieu les 10 et 24 avril 2022, nous voterons pour élire notre futur Président de la République.

Les élections législatives auront lieu les 12 et 19 juin 2022 : Il s'agit d'élire les députés qui siègeront à l'Assemblée Nationale, soit un député par circonscription qui en compte 577.

RAPPEL : Les personnes qui ne sont pas inscrites sur les listes électorales peuvent s'inscrire **jusqu'au 4 mars pour les Présidentielles et jusqu'au 6 mai pour les Législatives**, soit en mairie, ou sur internet - Site : www.service-public.fr

Information Cartes d'Identité et Passeports

Le dépôt du dossier de demande de carte d'identité ou de passeport se fait à la mairie d'Arcis-sur-Aube, mais également à Brienne-le-Château, Bar-sur-Aube, ou Troyes.

Vous pouvez préparer votre dossier en faisant une pré-demande en ligne sur le site de l'ANTS.

Pour tout renseignement, contacter la mairie d'Arcis sur Aube au : ☎ 03.25.37.80.36

Ça s'est passé à Mailly-le-Camp



La campagne de vaccination

L'installation d'un centre éphémère pour la vaccination contre la COVID-19 qui s'est tenue le 25 mai et le 7 juillet 2021 à la salle du Jard, a permis de vacciner un peu plus de 900 personnes, première et deuxième doses comprises. L'équipe de soignants composée de médecins, d'infirmières, était accompagnée de militaires, ainsi que d'élus qui s'étaient relayés afin d'apporter leur aide pour l'accueil du public.

Une troisième journée de vaccination s'est tenue le Mardi 14 décembre à la salle du Jard à l'initiative de Troyes Champagne Métropole.

Arrivée d'un rallye à Mailly-le-Camp



A l'occasion des journées du Patrimoine d'Arcis-sur-Aube des 18 et 19 septembre dernier, la communauté de communes (Arcis, Mailly, Ramerupt), avait organisé des festivités à Ormes, pour l'inauguration de son premier circuit touristique dans le cadre de la Route de la Craie.

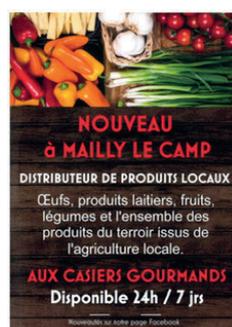
Le dimanche, un rallye auto-moto a permis à 48 concurrents, à bord de 21 appareillages, de partir à la découverte des 13 communes du circuit 1 de la Route de la Craie. Le départ a été donné à la mairie de Poivres à 10 h, la distance à parcourir était de 57 km et l'arrivée prévue à 17 h à la salle du Stade de Mailly-le-Camp.

A l'arrivée de tous les participants, la remise des prix a été effectuée, la coupe a été attribuée au jeune Mathieu qui, tout ému, a reçu la récompense pour son équipe. Plusieurs prix ont également été attribués.

Après les résultats du questionnaire préparé par les organisatrices, le verre de l'amitié a clôturé cette agréable journée.

Installation d'un distributeur de produits locaux

Ce distributeur à casiers est en place depuis le 22 septembre, il est situé rue Pasteur. Les casiers contiennent des produits frais issus de l'agriculture locale. La bonne conservation est assurée par des compartiments réfrigérés.



Directeur de publication :
Jean-Claude ROBERT, Maire

Tirage : 750 exemplaires
Dépôt légal : Décembre 2021

Élaboration du journal :
Service information et communication

PAO, mise en page et impression :
Lemaire & Thiebaut Imprimeurs
51120 Sézanne

Crédit photos : Mairie de Mailly-le-Camp

Retour en images sur..



La cérémonie du 11 Novembre 2021

Le jeudi 11 Novembre, la commémoration de l'armistice de 1918 (fin de la première guerre mondiale), a été marquée par la présence de nombreuses personnalités. Le maire et le conseil municipal ont convié la population, l'armée, les pompiers, la gendarmerie, les élus et les Anciens Combattants. A cette occasion, la place des Anciens-Combattants a été inaugurée. Cette année, les élèves du groupe scolaire, accompagnés de leurs professeurs, ont rendu hommage aux soldats morts pour la France. Pour chacun des soldats cités, un ballon a été lâché par un enfant au son de la Marseillaise jouée à la clarinette par le jeune Corentin, et reprise par les enfants et "le public".

A l'issue de la cérémonie, le verre de l'amitié a été offert à la salle du Jard, réunissant près de 150 personnes.



Nouveautés à Mailly

Découverte fortuite d'un puits devant l'ancienne école



Sous un monticule de terre déplacé lors de l'aménagement du terrain, un puisard relativement ancien a été découvert enfoui à une profondeur de près de 4m. N'ayant aucune information sur son origine, deux Conseillers municipaux ont eu l'idée d'aménager l'espace en un très beau puits, mesurant maintenant 4,80 m, et 80 cm de diamètre. Ainsi mis en valeur, il offrira une attraction, pour le plaisir des yeux des Maillochains, et des promeneurs.

Ce puits est vide, il sera fermé par une vitre en plexiglass, mais il renfermera un objet caché : " Que cachera-t-il " ?

Vous pourrez le découvrir prochainement.

Aménagement d'un espace internet

La mairie a mis en place un espace numérique public, destiné à apporter de l'aide à de nombreux usagers ne possédant pas de connexion internet, et se trouvant pénalisés pour effectuer leurs démarches administratives de plus en plus dématérialisées.

Cet espace est situé à la mairie, dans un local aménagé d'un ordinateur connecté à internet. Il est également relié directement à l'accès espace famille pour faciliter les démarches scolaires et périscolaires.

L'entrée est libre et gratuite, selon les horaires et jours d'ouverture de la mairie.



Maison médicale : cabinet des infirmières

Depuis le 16 septembre dernier, Madame Lauriane Mouton a rejoint le cabinet infirmier en collaboration avec Madame Hélène Coille et auprès de Mesdames Nathalie Doerler et Sylvie Juilly.

Les Infirmières assurent les soins à domicile et au cabinet médical sur rendez-vous.

Ma commune dans la poche

Pour vous informer et vous alerter, votre commune est équipée de l'application PANNEAUPOCKET. Les événements locaux, l'actualité et les alertes de la commune sont toujours dans votre poche où que vous soyez.

Il vous suffit de télécharger l'application sur PlayStore ou App Store, puis de sélectionner Mailly-le-Camp et de l'afficher en favori.

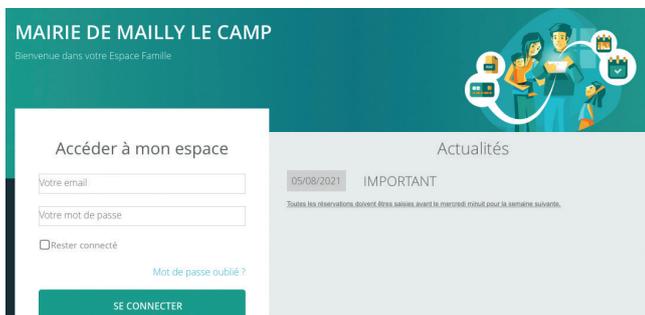


PanneauPocket
TÉLÉCHARGEZ
GRATUITEMENT
L'APPLICATION

Pour être
INFORMÉ
PRÉVENU
ALERTE



Scolaire et Péri-scolaire



Portail famille

Possibilité pour les familles de réserver les garderies du matin et du soir, ainsi que les cantines via le portail famille "inoé" correspondant à l'adresse ci-dessous (au préalable, avoir rempli le dossier d'inscription) :

<https://espacefamille.aiga.fr/index.html?dossier=1198648#connexion&220621>

Pour les réservations, se référer aux 9 périodes ci-contre (possibilité de faire à la semaine).

Il est impératif d'avoir validé ou annulé au plus tard le mercredi pour la semaine suivante.

Les dates de réservations sont :

A partir du 30/07 pour la période du 02/09 au 01/10
A partir du 20/09 pour la période du 04/10 au 22/10
A partir du 20/10 pour la période du 08 au 26/11
A partir du 15/11 pour la période du 29/11 au 17/12
A partir du 15/12 pour la période du 03/01 au 04/02
A partir du 07/02 pour la période du 21/02 au 25/03
A partir du 14/03 pour la période du 28 au 31/03
du 1^{er} au 08/04 - du 25 au 29/04
A partir du 18/04 pour la période du 02 au 24/05
A partir du 16/05 pour la période du 30/06 au 07/07

Événements à venir

Dates à retenir : Fêtes de fin d'année

- **Distribution des colis de Noël** : sont concernées les personnes nées avant 1944 (modalité : s'inscrire sur les listes C.C.A.S., si non inscrites).
- **Dimanche 16 Janvier 2022 : Repas des Anciens** : sont concernées les personnes nées avant 1954 (modalité : s'inscrire sur les listes C.C.A.S., si non inscrites).

Information Loisirs Seniors



Le Club Amitié Loisirs est de retour

Le Club Amitié Loisirs, le club des anciens, le club des retraités, en un mot, le club des heureux, est de retour. Venez nous rejoindre tous les mardis de 14h à 18 h, salle du Stade, pour jouer aux cartes ou à tout autre jeu de société qui vous plaira, sans vous ruiner, mais vaccinés !

Le Président Dédé : (Monsieur KURLAC).

Fleurissement de la commune



Comme chaque année, dès l'arrivée des beaux jours, la commission fleurissement, aidée par des bénévoles et assistée par les employés communaux, se mobilise pour mettre en place le fleurissement de la commune.

Une réunion est organisée, courant février, afin de décider du choix, de l'emplacement ainsi que des variétés de fleurs ou massifs à installer. Certaines plantes sont choisies pour leur robustesse, leur facilité d'entretien ou leur longévité.

Ensuite, en mars, c'est l'achat des graines, la préparation de la terre et des pousses.

Puis vient le moment de la mise en godets. L'équipe volontaire se réunit dans la serre communale pour le repiquage des futures plantes. Un vrai moment de partage et de débats d'idées s'instaure, tout en s'activant sur les plantations.

Environ 3000 petits pots sont à remplir de terreau, et autant de jeunes pousses.

Dès que les plantes sont arrivées à maturité, elles sont installées dans les différents massifs, afin d'embellir le village, où elles continueront de s'épanouir. Il va de soi que l'entretien et l'arrosage sont très importants, sachant qu'il commence de mars à juin dans la serre, et régulièrement ensuite jusqu'en octobre sur toutes les plantations.



Cette année les enfants du centre de loisirs ont également participé avec plaisir à cette activité autant instructive que ludique.

L'atelier fleurissement recherche des bénévoles pour constituer une équipe afin de préparer nos bacs et massifs pour fleurir et embellir le village, ainsi que pour l'entretien annuel.

Vous aimez jardiner, vous disposez de temps libre, nous avons besoin de vous quelques jours par an. Si vous désirez rejoindre le groupe, vous pouvez contacter la mairie : **Tél. 03 25 37 31 52.**